



## Enquête publique Commune d'Icogne

L'Administration communale d'Icogne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **M. Hicham Lababsi**, 1023 Crissier

Auteur des Plans : M. Hicham Lababsi

Nature du projet : Rénovation du toit à l'identique avec isolation qui va augmenter la hauteur du toit de 10cm + Pose de panneaux solaires intégrés + Pose de 2 volets en bois au rdc

Situation : Icogne, Parcelle n°322, Plan n°4, au lieu-dit «Au Village »

Zone : A bâtir – Zone Vieux-Village

Coordonnées : 2'599'995 / 1'126'632

Propriété de : M. Hicham et Mme Nathalie Lababsi

N° du dossier pour consultation eConstruction : 4f564016

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icogne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

**Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.**

Icogne, le 17 janvier 2025

**L'Administration communale**

